

Ecole des Perce-Neige
Compte-rendu du conseil d'école du 07/11/2025

Sont présents :

Enseignants : Mmes Michel ; Martins ; Grosjean ; Thierry ; Janin ; Didierlaurent ; Debierre ; Daval ; M. Cayet

Rased :

Mme Le Besq

Mairie : Mme Robert, M Piquée

Représentants Parents d'élèves :

Mme Daniel ; Bontemps ; Goeury ; Bernard ; Cadet

Sont excusés :

Inspecteur de l'Education Nationale : M. Paris

Psychologue de l'éducation nationale : Mme Mazerat

Parents élus : Mme Pierson ; Chevalier ; Lindeperg ; Valdenaire ; M. Girard

Enseignantes : Mme Blaison ; Didier

DDEN : M Jantet excusé

Infirmière de l'éducation nationale : Mme Vautrin

Rappel de l'ordre du jour :

Ouverture du conseil
Organisation générale de l'école
Projet d'école
Vie quotidienne et Sécurité
Vie périscolaire
Relations école – familles
Questions diverses

Ouverture du conseil

Rappel du rôle du conseil d'école :

Le CE est une instance qui associe l'équipe éducative, les parents élus au conseil et la commune pour organiser la vie de l'école. Il est présidé par le directeur.

Compétences principales

1. Adopter

- Règlement intérieur de l'école

2. Valider / donner un avis

- Projet d'école
- Organisation de la semaine scolaire (horaires)
- Organisation des actions éducatives et pédagogiques (sorties, projets)
- Projet d'accueil des élèves en situation de handicap
- Utilisation des locaux en dehors du temps scolaire

3. Émettre des avis et formuler des propositions

- Fonctionnement général de l'école
- Utilisation des moyens alloués à l'école (matériel, équipements)
- Sécurité, hygiène, santé scolaire
- Actions en faveur du climat scolaire et des relations école-familles

4. Informer le conseil

- Organisation pédagogique préparée par l'équipe enseignante
- Bilan des activités scolaires et périscolaires

• Le conseil ne décide **pas** de l'organisation pédagogique des classes (prérogative de la direction et de l'inspection).

• Il se réunit au minimum **trois fois par an**.

Présentation des différents membres du conseil :

Tour de table :

Présentation de la nouvelle enseignante : Camille MATHIOT classe de CM1 les lundis e mardis (jours de décharge du directeur).

Présentation du RASED :

Mme Le Besq présente les missions du Rased : aide adaptée aux enfants en difficultés sur proposition des enseignantes (fiche de demande d'aide) et avec l'accord parental.

Mme Le Besq indique que l'équipe est constituée de Mme Mazérat (Psychologue de l'Education Nationale), et de Mme Hannedouche (maître E – difficultés pédagogiques) qui intervient essentiellement en petits groupes. Mme Le Besq (maître G – difficultés relationnelles) intervient avec les élèves de façon plus individuelle.

Elles appartiennent au réseau d'aide de Saulxures, qui compte 903 élèves sur 12 écoles. 9 à 12% des élèves rencontrent le RASED dans leur scolarité.

Elle rappelle, également, qu'il s'agit d'un complément aux aides extérieures (orthophoniste, psychomotricien, ...)

Téléphone du RASED : 03.29.24.69.56

Subvention des mairies à hauteur de 2€ par élèves.

Remerciements à la commune pour les moyens alloués au Rased.

1) Résultats des élections du 07/10/2025

Tous les votes se sont fait cette année par vote électronique, c'est une première et seulement 6 écoles le proposent dans la circonscription.

Cela permet des économies de temps et de papier.

Nombre de sièges à pourvoir : **8**

319 électeurs inscrits

123 votants

116 suffrages exprimés, **7** bulletins blancs ou nuls

Taux de participation : **38,56 %**

Remerciements des parents qui ont participé à la mise en place.

Ont été élus :

Les titulaires :

Mme Daniel (Première candidate)

Mme Bontemps

Mme Goeury

Mme Pierson

Mme Chevalier

Mme Bernard

Mme Lindeperg

M. Girard

Les suppléants :

Mme Valdenaire

Mme Cadet

Le vote est approuvé par le conseil d'école : **Validé à l'unanimité.**

La faible participation au vote est probablement liée au fait que dans de nombreuses familles, seul l'un des parents de chaque enfant accède à l'application.

Prochains conseils d'école : le vendredi **13 mars 2026 à 17H45** et le mardi **16 juin 2026 à 17H45**

Rappel du rôle des représentants des parents d'élèves.

Organisation générale de l'école

Effectifs, répartition des classes, organisation pédagogique

• *Services : RASED, AESH, inclusion, APC*

• *Calendrier scolaire, organisation du temps scolaire*

182 (contre 194 en 2024) élèves répartis ainsi :

CP **22** (Mme Grosjean) dont **1** élève Ulis

CE1 **24** (Mme Martins) dont **2** élèves Ulis

CE1/CE2 **21** (Mme Thierry) : 16 CE1 – 5 CE2

CE2 **25** (Mme Michel) dont **1** élève Ulis

CM1 **22** (Mme Daval) dont **3** élèves Ulis

CM1 **23** (Mme Mathiot / M Cayet) dont **3** élèves Ulis

CM2 **22** (Mme Janin) dont **2** élèves Ulis

CM2 **23** (Mme Didierlaurent)

Dispositif Ulis : **12** élèves (Mme Debierre)

Les prévisions pour l'année prochaine : Les effectifs devraient se réduire car théoriquement 45 départs du CM2 pour 29 arrivées au CP.

- 1 AESH (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap) collective : Mme Langlois intervenant en Ulis.

- 4 AESH Individuelles : Mmes Montémont, Raguin, Masson, Kuntzler

Rôle : en soutien des élèves reconnus en situation de handicap par la MDPH sous la conduite pédagogique de l'enseignant.

Présentation de l'ULIS école : (Unité Localisée d'Insertion Scolaire) Le dispositif d'intégration scolaire est géré par Mme Debierre. Elle accueille les enfants orientés par la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées). Les profils sont très différents et les emplois du temps sont personnalisés. Certains enfants sont également suivis par l'hôpital de jour et par des orthophonistes.

Les élèves ont chacun une classe de référence (classe d'inclusion) et participent à différents cours dans la journée.

Les élèves d'Ulis scolarisés à Vagney sont comptabilisés dans les effectifs des classes.

Organisation du temps scolaire 2025/2026 :

Lundi – mardi – jeudi – vendredi : 8h30 -11h30 et 13h30 -16h30

Reconduit cette année.

Evaluations nationales du CP au CM2 :

Les compétences des élèves de CP - CE1, CM1 et CE2 et CM2 en français et en mathématiques ont été évaluées dans le courant du mois de septembre, puis les élèves de CP le seront de nouveau lors d'un point d'étape fin janvier.

Ainsi, chaque enseignant dispose d'un bilan individuel par élève et adapte son enseignement.

Les résultats ont été transmis aux parents et des rencontres ont été organisées tout au long du mois de septembre.

APC : Aide Pédagogique Complémentaire

Répartie sur 36 heures à raison d'une heure par semaine et pour une période/élève.

Rôle : soutien élève en difficulté, renforcement ou pour monter un projet (non réalisé dans cette école)

Projet d'Ecole – Projets pédagogiques

Projet d'école 2025/2026

Cette année notre école devra participer à la rédaction d'un nouveau projet d'école en s'appuyant sur l'auto-évaluation d'école qui s'est déroulée en 2022/2023.

L'objectif est d'utiliser les résultats révélés lors de cette évaluation pour servir de points d'appui à l'élaboration du nouveau projet.

Nous devons nous concerter d'ici la fin 2025 pour échafauder les grands axes et mettre en forme ce projet.

Domaine 1 : apprentissages et parcours des élèves – enseignement

Objectifs :

BESOINS PRIORITAIRES DES ELEVES

Améliorer la réussite de chaque élève dans ce domaine :

→ rédaction systématique de PPRE

→ harmonisation des méthodes (enseignement des techniques opératoires)

→ mise en place d'échanges de services

→ travail ciblé dans ce domaine lors des réunions en Conseil Ecole Collège (harmonisation des pratiques école-collège)

→ harmonisation de cycle (transmission des informations lors des conseils de cycle 3 de début d'année et concertation systématique)

REGARD SUR LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Objectifs :

Echanger davantage entre collègues pour fixer des objectifs ou des méthodes d'apprentissage communes par niveau, par cycle

- relancer les programmations par cycle et par niveau
- programmer en amont des temps de concertations lors des conseils de cycles
- identifier clairement les besoins
- présentation d'un ordre du jour en amont des conseils de maîtres et cycles

Domaine 2 : vie et bien être de l'élève et climat scolaire

RESSSENTIS DES ELEVES

Améliorer les liens avec le périscolaire :

- établir des règles communes (règlement intérieur)
- Élaborer des temps de concertation, informer le personnel sur le ressenti des élèves, construire un règlement commun, définir un temps de transmission des informations durant la pause méridienne service périscolaire (accueil du matin et du soir, cantine)

M. Cayet rencontre lundi 10 novembre le responsable du périscolaire, pour une harmonisation des règles entre l'école et le périscolaire.

Domaine 3 : acteurs, fonctionnement et stratégie de l'établissement

Diffusion à l'ensemble des parents d'une adresse des représentants élus pour faciliter la communication

- Communication par voie numérique
- Création d'un Espace Numérique de Travail au sein de l'école
- Faire relayer la transmission des informations par les représentants des parents d'élèves

Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial

- être sollicité, concerté pour la construction de la journée d'immersion

Projets pédagogiques :

- *E3D : Résultat Niveau 2 atteint sur 3 pour la période 2025/2028*

Labellisation E3D : Ecole en Démarche de Développement Durable.

Pour rappel : Chaque école s'engage dans une démarche pour atteindre des objectifs de développement durable.

But : pouvoir bien vivre aujourd'hui sans mettre en péril le futur.

Notre école a un projet commun avec l'école maternelle. Cette labellisation met l'éclairage sur les nombreuses activités déjà mises en place dans nos écoles :

- végétalisation des cours
- récupération de l'eau de pluie pour arrosage
- bacs potagers
- compostage
- recyclage des outils scripteurs
- collecte des cartouches d'encre
- nettoyage de printemps
- bien être des élèves avec le chien médiateur en ULIS

- *Chorale CM1/CM2* : Les classes de CM1 et CM2 (chorale de 90 élèves). Le concert de Noël aura lieu le 21 décembre à la salle polyvalente. L'heure sera précisée.

- *Commémoration de la libération* qui a eu lieu les 04 et 05 octobre 2025 où les enfants de CM1 - CM2 avec Mme Didierlaurent et Mme Janin, ont chanté la Marseillaise et le Chant des partisans accompagnés de l'harmonie municipale !

La mairie remercie les enseignants pour leur dévouement et pour la participation des parents d'élèves qui accompagnent les enfants.

- **Commémoration du 11 Novembre** : Selon les mêmes dispositions, les élèves de CM1- CM2 iront chanter devant le monument aux morts en présence des élus.
- **Cross** : Cette année le cross du collège a eu lieu le 17/10 au collège avec la participation des CM2.
- **Spectacle JMF Remiremont** : cycle 2/3
Toute l'école s'est déplacée à Remiremont pour assister au spectacle « Into the woods »
Dans les bois, spectacle vivant, conte musical illustré aux inspirations scandinaves. Spectacle de qualité à la portée des enfants de l'école élémentaire.
- **Semaine du goût** : petit-déjeuner sucré-salé organisé pour tous les enfants de l'école.
- **Sortie cinéma** : Marcel et Monsieur Pagnol, ainsi que Jack et Nancy pour les élèves de CP.
- **Classe découverte** des CM2 en mai 2026.
- **Repas des aînés** : Participation de toutes les classes pour décorer les menus à partir du thème la fête foraine. La mairie remercie les élèves et les enseignants pour leur investissement.
- **Saison de ski 2025/2026** : Rappel du besoin de parents agréés.
- Cette année, déjà 12 personnes sont agréées
- **La bourse aux skis** : pas de bourse aux skis.
- Plus d'autres à venir non finalisés

Vie quotidienne

Travaux divers :

Nous remercions la mairie pour les travaux réalisés durant l'été et en période 1 :

Réfection phonique et thermique du hall d'entrée côté parking.

Réfection de la salle des professeurs et du bureau du directeur.

Végétalisation de la cour de l'école : arbres replantés, mise en place d'un gazon synthétique hybride (herbe qui pousse à travers), les barrières de protection seront retirées prochainement.

Et les petits travaux divers : pose de rideaux occultants dans la salle Ulys, panneaux d'affichage couloir RDC.

Changement de deux vidéoprojecteurs.

Ces réfections ont été accueillies très favorablement par l'équipe enseignante et les élèves.

La réflexion s'est poursuivie sur :

- la réfection des couloirs de l'école (acoustique, luminosité, sécurité, ...) ;
- la réfection de la salle des arts plastiques, qui n'est plus utilisée par les enseignants, pour cause d'inconfort acoustique ;
- les fenêtres condamnées dans certaines salles de classe.

La mairie indique réfléchir à ces problématiques, en sachant qu'une salle de classe coûte approximativement 17000 € à la mairie (sol, murs, plafond).

Sécurité - Vie périscolaire

Depuis la [circulaire du 8 juin 2023](#), le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) est unifié. **Le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat-intrusion sont fusionnées dans un même document.** En complément d'au moins deux exercices incendie, un exercice PPMS devra être réalisé en septembre-octobre et un autre avant les vacances d'hiver (février-mars), l'un sur le volet risques majeurs et le second sur le volet menaces.

Exercice incendie réalisé le 16/09/2025 : 3'16 s

Quelques remarques : les élèves sont tous sortis dans le calme.

PPMS Unifié :

Depuis cette année les PPMS Attentat Intrusion et Risques Majeurs sont réunis dans un même document, le PPMS Unifié qui sera finalisé avant les vacances de Noël.

Un exercice PPMS sera fait d'ici les prochaines vacances (confinement).

Lutte contre le Harcèlement à l'école :

Entre le jeudi 6 novembre (Journée de Lutte contre le Harcèlement à l'école) – et le vendredi 21 novembre 2025, tous les élèves du CE2 à la Terminale, se verront proposer de remplir en classe un questionnaire anonyme (les élèves qui le souhaitent peuvent cette année préciser leur identité) visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement à l'école. À cette fin, deux heures du temps scolaire seront banalisées, dont l'organisation pratique est à l'initiative de chaque école, collège et lycée, afin de mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement, première condition de protection des élèves victimes. L'analyse des résultats des questionnaires anonymes doit donner lieu à une restitution auprès des élèves et de leurs responsables légaux.

C'est l'occasion de réaliser des séances sur ce thème, à l'initiative de chaque enseignant. Une restitution des actions menées devra être précisée à l'inspection.

L'école est engagée dans le programme pHARE de lutte contre le harcèlement.

Règlement intérieur :

En début d'année tous les parents d'élèves ont été destinataires du règlement intérieur d'école.

Ce règlement a été élaboré à partir du règlement départemental.

Il est le fruit de groupes de travail dans lesquels les directrices et directeurs d'école de la circonscription de Gérardmer ont échangé et partagé sur leurs expériences relatives à la direction d'école.

M. Cayet lit quelques points précis du règlement, et notamment le point concernant l'absentéisme.

Approbation du règlement dès le 7 novembre 2025 : **Validé à l'unanimité.**

Il sera affiché à l'entrée de l'école.

Périscolaire : la cabane des Sotres

Depuis la rentrée, les élèves occupent la salle à l'étage le soir.

Une tournée est réalisée chaque matin pour la cantine par un personnel du périscolaire.

Remarque :

Compte-tenu des incidents réguliers durant la pause méridienne, une réunion est prévue lundi 10/11/25 avec le responsable du périscolaire (M. SIMON) et le directeur afin d'harmoniser les pratiques dans la cour : jeux, occupation de l'espace, responsabilités de chacun.

L'équipe enseignante a demandé à être informée des incidents sur le temps périscolaire. Les parents devront également être mis au courant.

Relations école – familles

Communication

ENT : Espace Numérique de Travail.

Les écoles de Vagney sont maintenant dotées d'un nouvel outil de communication, L'Espace Numérique de Travail PANDA One. Cet ENT permet de :

Communiquer avec les parents d'élèves, soit par classe ou pour l'ensemble des parents d'élèves

Communication en théorie simplifiée et plus rapide, gain de temps et de moyens.

Chaque classe est dotée de plusieurs applications comme : agenda ; cahier de texte ; carnet de liaison ; blog ; messagerie ... Une application dédiée est disponible sur les smartphones.

Les enseignants se réservent le droit d'utiliser cet espace selon leur besoin.

Bilan : les plus : Gain de temps pour les communications avec l'ensemble des familles (direction)

Economie de papier

Usage dans les classes

Communication simplifiée

Les moins : tous les parents ne l'utilisent pas (élections)

L'application Présence n'est pas encore parfaitement au point.

L'équipe enseignante rappelle qu'en cas d'absence, il est important de prévenir l'école dans la mesure du possible avant le début des cours à 8h30.

Importance du rôle des représentants d'élèves.

Association les Z'AMIS de l'école : ensemble des actions menées.

Réponse aux questions diverses

Pas de questions.

Nous remercions la municipalité :

Pour son implication dans la vie de l'école et plus particulièrement :

Pour les dictionnaires offerts à tous les CM1.

Pour les subventions accordées à tous les élèves pour les sorties.

Nous remercions également les parents d'élèves, l'association des parents d'élèves les Z'amis de l'école pour son aide financière et ses projets permettant cette aide.

Fin du conseil d'école.

La secrétaire : une enseignante, Mme Mathiot

CM

Le directeur : M Bertrand Cayet

BC